

## **AVIS PUBLIC**

## EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :

Le « RÈGLEMENT 209-19 FIXANT LES MODALITÉS DE LA PRISE EN CHARGE PAR LA MRC ROBERT-CLICHE DES SYSTÈMES DE TRAITEMENT TERTIAIRE AVEC DÉSINFECTION LORSQUE LE MOYEN DE SÉSINFECTION EST LE RAYONNEMENT ULTRAVIOLET », lequel a été adopté par le CONSEIL DE LA MRC ROBERT-CLICHE » le 18 décembre 2019.

Toute personne intéressée à prendre connaissance du présent règlement peut s'adresser au directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC Robert-Cliche au 111-A, 107<sup>e</sup> Rue à Beauceville.

Donné à Beauceville ce 21e jour de janvier, deux mille vingt.

1 Mark Brimerio		
Jacques Bussières, directeur général et secré	taire-trésorier	
CERTIFICAT DE	PUBLICATION	
Je, soussigné(e),		
de la municipalité de	, certifie avoir publiė l'avis pub	olic ci-haut, en
affichant une copie à chacun des endroits désignés	s par le Conseil, le	entre
etheures.		
En foi de quoi, je donne ce certificat ce		
Signature		